



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenu le 18 septembre 2023 à 19h à l'école de la Croisée.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Marie -Lou Boutet, représentante de parent
M. François Hotte, représentant de parent
M. Alain Bordeleau, représentant de parent
Mme Jessica Therriault, représentante de parent
M. Véronique Lafond, représentante parent
Mme Marie-Claude Raymond, enseignante
Mme Sandra Grimard, enseignante
Mme Julie Hamel, enseignante point de service TSA
Mme Joannie Durand, psychoéducatrice
Mme Véronique Fréchette, technicienne du SDG
Mme Marie-Michelle Lévesque, directrice adjointe
Mme Sophie Chabot, directrice
M. Maxime Audet, parent substitut

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Julie Brunette, parent substitut

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Aucun.

1. PROCÉDURE STATUAIRE :

1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h06.

1.2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

Il est proposé par Marie-Lou Boutet, appuyé par Marie-Michelle Lévesque et résolu :

QUE Joannie Durand soit nommé au poste de secrétaire pour cette rencontre.

CÉ # 21-22



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 21-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Hotte, appuyé en bloc par Marie-Lou Boutet et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET DU 9 JUIN 2023

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé en bloc par Véronique Fréchette et résolu :

QUE les procès-verbaux du 5 et du 9 juin 2023 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5. ÉLECTIONS :

1.5.1 PRÉSIDENTE

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé en bloc par Alain Bordeleau et résolu :

QUE Marie-Lou Boutet soit nommé à la présidence.

1.5.2 VICE-PRÉSIDENTE

Il est proposé par Marie-Lou Boutet, appuyé en bloc par Véronique Lafond et résolu :

QUE Alain Bordeleau soit nommé à la vice-présidence.

1.5.3 SECRÉTAIRE

Il est proposé par Marie-Lou Boutet, appuyé en bloc par Véronique Lafond et résolu :

CÉ # 21-22--

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

QUE Joannie Durand soit nommé comme secrétaire.

*Mme Jessica Therriault sera la représentante au comité de parents du CSSRS.
M. François Hotte sera le substitut.

1.6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun.

2. CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024 ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Dates des prochaines rencontres :

- 11 décembre 2023
- 26 février 2024
- 15 avril 2024
- 10 juin 2024

Règles de fonctionnement :

- Les rencontres se dérouleront de 19h10 à 21h10 au salon du personnel de l'école. Les membres qui veulent être présents par TEAMS doivent aviser Sophie Chabot à l'avance ;
- Il y aura 5 rencontres annuellement avec une possibilité d'avoir une rencontre extraordinaire (au besoin) ;
- Le code Morin sera utilisé lors de l'animation des rencontres ;
- Le CÉ demande que les demandes de sorties de septembre soient présentées en juin de l'année précédente, lorsque possible ;
- En cas d'ajout d'une sortie de dernière minute, envoyer la demande à la présidente avant la réalisation de la sortie. Un sondage FORMS sera alors envoyé aux membres du CÉ pour approbation de celle-ci ;
- Les nouveaux frais du service de garde devront être approuvés à chaque début d'année, au plus tard à la mi-septembre afin de ne pas retarder les paiements ;
- L'ordre du jour sera déposé une semaine avant la rencontre du conseil d'établissement sur le site de l'école ;
- Les personnes qui désirent faire parvenir un document au CÉ doivent le faire au minimum 72 heures avant la prochaine rencontre à la présidente ou à la direction de l'école ;

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

- Les sorties dans un rayon de 1,6 km de l'école sont automatiquement approuvées par le CÉ si elles n'occasionnent pas de bris horaire ou de transport par autobus ou par voiture. Les autres sorties devront être approuvées à la pièce par le CÉ.

3. POUR APPROBATION :

- 3.1 SORTIES ÉDUCATIVES : Dix demandes furent présentées pour approbation, dont 8 sorties à la montagne.

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Marie-Claude Raymond et résolu :

QUE les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées, à l'exception des sorties demandées par les classes TSA qui dépassent un rayon de 1,6 km. Ces dernières devront être demandées individuellement avec des dates prévues.

3.2 DEMANDES À LA FONDATION

Quatre demandes ont été présentées au total (cirque, pommes, citrouilles, animaux).

Il est proposé par Marie-Lou Boutet, appuyé par Julie Hamel et résolu :

QUE les projets soient adoptés tels que présentés.

3.3 MODIFICATION DU TARIF DU SERVICE DE GARDE 23-24

Le tarif maximum passera de 8,95\$ à 9,20\$ par jour et le tarif pour les journées pédagogiques passera de 16,85\$ à 15,75\$.

Il est proposé par Marie-Lou Boutet, appuyé par Véronique Lafond et résolu :

QUE les tarifs du service de garde soient adoptés tels que présentés.

3.4 CHANGEMENTS APPORTÉS AU CODE DE CONDUITE DE L'ÉCOLE

Retrait de l'utilisation obligatoire du Monsieur / Madame à tous les adultes de l'école. Celui-ci devient alors à la discrétion de chacun.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

Retrait du règlement qui fait référence au cours de danse, car la danse n'est plus une discipline enseignée à l'école.

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Marie-Claude Raymond et résolu :

QUE le code de vie soit adopté tel que présenté.

4. POUR INFORMATION

4.1 NORMES ET MODALITÉS

Certaines informations sont à venir sur les grilles des normes et modalités. Elles seront déposées sur le site de l'école, lorsque complétées.

4.2 CONTENUS EN SEXUALITÉ

Le tableau n'est pas encore final, mais le contenu reste le même. Les dates sont toutefois à confirmer.

4.3 SUIVI DU PROJET PILOT « ANGLAIS ENRICHÉ »

Un document de travail a été rédigé avec les bons coups, les points à améliorer et les suivis ou pistes de solutions du projet « anglais enrichi ». Celui-ci se veut évolutif et vise à collecter des données sur le projet. Il est proposé par le CÉ que certains points soient clarifiés afin d'avoir des données objectives et complètes pour bien analyser les retombées du projet.

Cet outil se veut un outil de communication avec les membres du CÉ afin de les tenir informés tout au long de l'année.

Alain B suggère de faire ressortir visuellement les éléments qui favorisent la réussite éducative des élèves.

5. AFFAIRES NOUVELLES

5.1. NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Aucune nouvelle.

5.2. NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Augmentation significative de la fréquentation au service de garde.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

5.3. NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

Le lien de la formation pour les nouveaux membres du CÉ sera envoyé par courriel sous peu. Invitons les nouveaux membres à la suivre dans un délai raisonnable.

5.4. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Les rencontres débuteront le 11 octobre 2023.

5.5. NOUVELLES DE LA FONDATION

Changement à la fondation : Steve Morin est maintenant à la présidence et Julie Brunette a été élue trésorière.

Suggérons de rencontrer le président à deux moments dans l'année pour poser des questions et offrir notre collaboration. Si une rencontre n'est pas possible, la présidente communiquera par courriel avec M. Morin afin d'être mise au courant des nouvelles de la fondation.

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7. VARIA

7.1 TRAVERSE DE PIÉTONS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les membres se questionnent sur la possibilité d'agrandir le corridor scolaire afin d'assurer la sécurité de nos élèves. Il est proposé d'avoir accès à l'information sur les données des accidents ayant lieu à certaines intersections critiques. Par la suite, proposons d'écrire une lettre au nom du CÉ afin d'augmenter la sécurité de nos élèves aux alentours de l'école et de la communiquer à la ville de Sherbrooke. Proposons également de mettre des pancartes « vise 40 » sur le boulevard pour faire diminuer la vitesse des automobilistes. La présidente, madame Boutet fera les premières démarches.

7.2 HORAIRE DU BRIGADIER + RÔLE DES ENFANTS ET DES PARENTS

L'horaire sera diffusé dans l'info-parent :

- 7h30 à 8h00
- 11h25 à 11h45
- 12h30 à 12h55
- 14h50 à 15h15

Les rôles des enfants et des parents ont déjà été diffusés dans l'info-parents. Des rappels seront faits.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée**

N° de la résolution
ou annotation

7.3 COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Les parents du CÉ ont été pris en photo afin que les parents de l'école puissent mettre des visages sur ceux-ci. De plus, une adresse courriel a été créée afin qu'ils puissent communiquer avec le CÉ. La photo et l'adresse seront par la suite diffusées aux parents sur la page de l'école et dans l'info-parents.

Abordons le sujet de la page Facebook non officielle de l'école, gérée par des parents de l'école. Proposons d'aborder le sujet lors d'une rencontre ultérieure.

7.4 OUVERTURE OU NON DU SERVICE DE GARDE DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE

Le personnel du service de garde ne désire pas travailler durant la semaine de relâche. Nous convenons donc de fermer le service de garde durant cette semaine. Nous convenons que l'information sera diffusée aux parents par Véronique dès cette semaine et qu'un rappel sera fait en décembre 23.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Véronique Lafond, et appuyé par François Hotte et résolu :

QUE la séance soit levée à 21h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Lou Boutet, présidente

Sophie Chabot directrice